



## Rudiments de numismatique médiévale : Les portraits

*Exposé fait devant la SSN en Mai 2010  
par Pierre Gauthier*



L'Homo devenu \* SAPIENS\* eut le besoin de reproduire son image sur un matériau quelconque. La création de la monnaie sera le support idéal et lui permettra de reproduire son image en grand nombre et de la rendre mobile sur un territoire plus ou moins vaste.

Quelques siècles avant J.C., les Grecs et leurs voisins font de cette coutume un art d'un extrême raffinement ; Rome continua mais le burin de ses graveurs est beaucoup plus rude et le portrait perd en grande partie son côté artistique. Byzance dégrade encore plus les visages et l'identification devient mal aisée, voire même impossible. Les mérovingiens s'inspirent des modèles byzantins ; bien que la plupart de leurs monnaies portent une tête aucune ne présente de traits propres. Les graveurs défigurent monstrueusement la nature et pendant plusieurs siècles les portraits sont identiques et présentent les mêmes difformités. Sous les premiers Carolingiens le portrait disparaît de la monnaie et ne reviendra que sous Louis VII.

Le système féodal est propice à la relance des portraits sur les monnaies mais en plus de la figure du régissant local c'est aussi la tête du saint patron local qui orne les monnaies :

Saint Maïeul à Souvigny  
La vierge Marie à Clermont  
Saint Martial à Limoges  
Saint Fulcran à Lodeve  
Saint Privat à Mende  
Saint Maurice à Vienne  
Saint Trophime à Arles  
Saint Florent à Orange  
Saint Jean à Perpignan  
Etc.....

Les monnaies inspirées par la religion sont en principe immobilisées pendant une durée supérieure à celles attribuées à un seigneur laïc ou religieux (Les saints restent mais les hommes passent). Quelques types échappent à ce principe en particulier les monnaies du type dit "CHINONNAIS". Ce type semble être une dégénérescence d'un denier commun à Tours (TURON) et à Chinon (CAINONI CASTRO) il était frappé par Thibaut Ier puis par Thibaut le Tricheur et ce serait ce dernier qui aurait provoqué son implantation dans les provinces voisines. Donc de la deuxième partie du Xème siècle à la première moitié du XIVème ce type est en usage dans les villes suivantes :

CHINON  
 BLOIS  
 CHARTRES  
 VENDOME  
 CHATEAUDUN  
 ROMORANTIN  
 SAINT AIGNAN  
 CHARENTON  
 BROSSÉ-HURIEL  
 CELLES sur CHER  
 et le comté du PERCHE

Dans presque tous les cas, ces monnaies sont devenues totalement anonymes et les textes d'époque ne font pas systématiquement la nuance entre le droit régalien (JUS CUDENDI) et la participation aux bénéfices de la fabrication et de la mise en service d'une monnaie.

Autre exemple de plagiat : La seigneurie de Châteaumeillant qui copie le type de l'abbaye de saint Martial de Limoges.( Barbarin ).

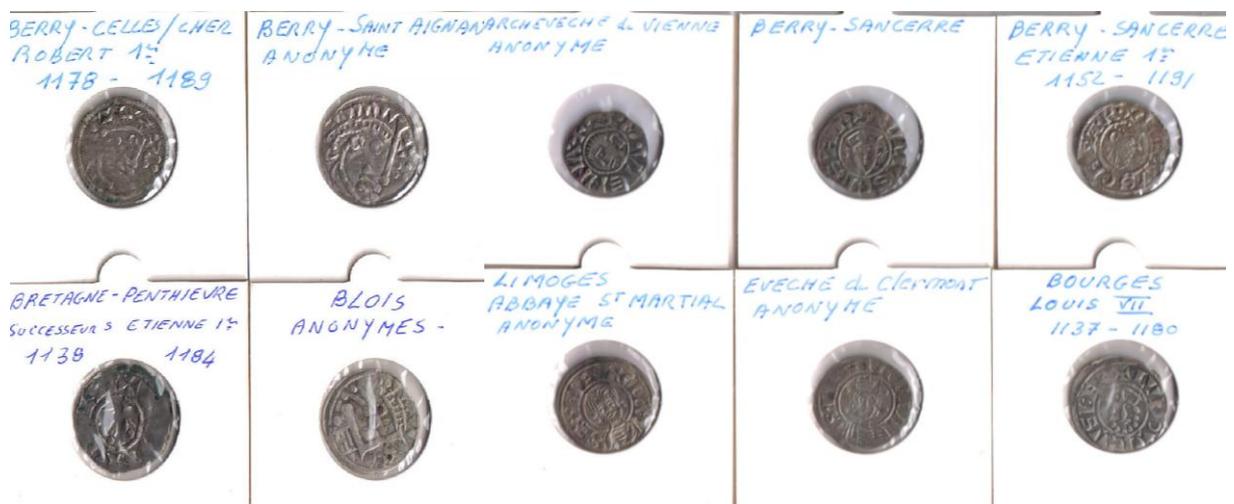
Une exception dans laquelle le portrait n'est ni un saint ni le dirigeant local: Sancerre dont les monnaies représentent ... Jules César !

Une partie du numéraire des croisades est totalement inspiré par la monnaie de nos provinces.

La monnaie d'or est à envisager sous un autre angle et ne peut pas être traitée ici.



Ci dessus l'évolution des deniers de Bohemond III (1149-1201) pour la principauté d'Antioche, parfait exemple de l'évolution d'un type sur seulement un demi-siècle.

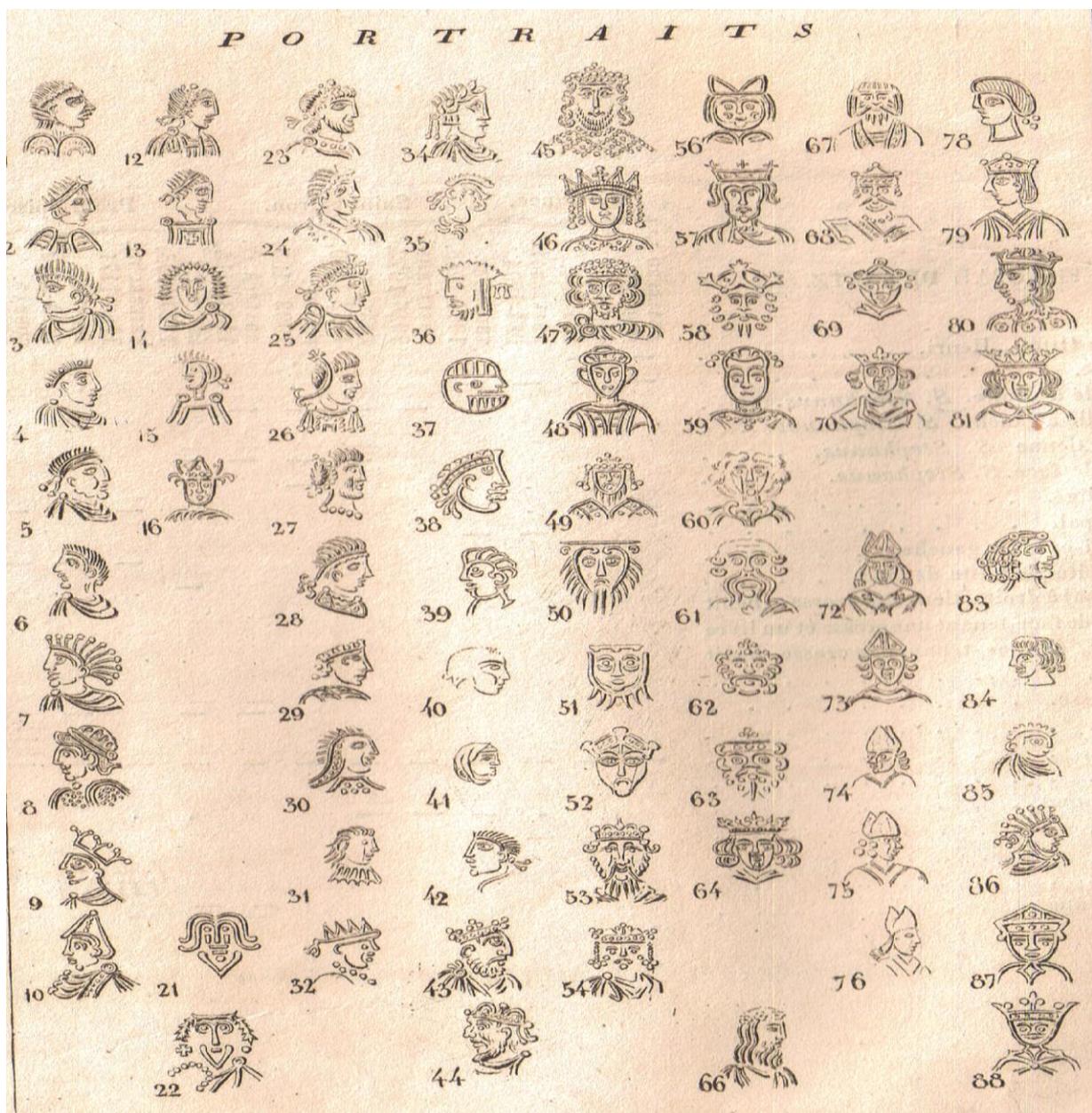


Quelques types de portraits à droite, à gauche ou de face ; celui inclus dans le titre est d'un

denier de GAUTIER de MORTAGNE pour la ville de LAON.



Ce denier est reconnu comme l'origine du type chinonais. Dominique LEGROS dans son ouvrage *\*Monnaies Féodales françaises\** a réalisé une très bonne étude de l'évolution de ce type.



Cette planche reprend les principaux types de portraits du VIIème siècle au XIIIème en usage en Europe (Lelewel, Numismatique du Moyen-Age).